



CONSIGNE DE SÉCURITÉ AU POSTE DE TRAVAIL

Le groupe électrogène

Les protections obligatoires



Lunettes de
protections



Tenue de
travail



Gants de
protections



Chaussures
de sécurité



Protections
auditives

Les risques potentiels



Électrisation



Matières inflammables



Surfaces chaudes

Les interdictions



Pas de flamme ou étincelles à proximité (carburant)

Les consignes de travail

Avant l'utilisation

- Vérification des sécurités.
- Mettre le groupe électrogène à la terre.
- Vérification de l'état de la machine (état du carter de protection, fonctionnement du bouton marche / arrêt, plein de carburant...).
- Vérification du bon fonctionnement des disjoncteurs si le groupe électrogène en est équipé.

Pendant l'utilisation

- Démarrer la machine posée sur une surface plane. Tenir le groupe électrogène d'une main et de l'autre prendre la poignée du lanceur. Mettre le commutateur en position marche.
- Tenir la poignée de la main droite et agir sur l'accélérateur.
- Arrêter le moteur en cas de problème sur le souffleur.
- Pour arrêter le souffleur, mettre le commutateur sur arrêt.

Après l'utilisation

- Nettoyer le matériel après usage.
- Ranger le matériel pour garantir de bonnes conditions pour la réutilisation.
- Nettoyer le chantier.

Les premiers secours

S'assurer que la trousse de secours est à proximité du chantier.
En cas d'urgence appeler le 15